



DECLARATION DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DU CIRC

1. Au nom du Comité de l'Association du Personnel (SAC), je voudrais remercier le Conseil de Direction de l'opportunité qui m'est offerte aujourd'hui de vous informer des activités de notre Association au cours des douze derniers mois.
2. Le rôle principal du Comité est d'assister le personnel du Centre et de représenter leurs intérêts auprès de l'Administration. Nous nous efforçons de répondre aux questions soulevées par les membres du personnel ou de les orienter vers la personne susceptible de les aider. Nous participons également au recrutement, à la réaffectation et à la sélection du personnel et nous organisons tout au long de l'année diverses activités sociales, sportives et récréatives qui contribuent à la santé et au bien-être du personnel.
3. Suite aux élections qui ont eu lieu lors de l'Assemblée générale annuelle de juin dernier, le SAC est maintenant de nouveau au complet, avec neuf membres et une secrétaire à temps partiel. Je suis ravie de faire partie de cette nouvelle équipe dynamique dont l'énergie et l'enthousiasme démontrent un réel engagement pour améliorer encore le milieu de travail au CIRC.
4. En juillet 2017, deux de nos membres ont assisté à la troisième réunion du Bureau exécutif mondial, organisée cette année à Genève par le Siège de l'OMS. Cette réunion est financée par l'administration de l'OMS et rassemble les représentants de toutes les Associations régionales du Personnel de l'OMS, dont le CIRC, ONUSIDA et l'OPS. Cette réunion fournit aux délégués une occasion précieuse de mieux se connaître et de discuter de sujets et de problèmes d'intérêt mutuel. Cela nous aide également à atteindre un consensus sur les questions à l'Ordre du jour pour la prochaine réunion du Conseil mondial personnel/administration (GSMC) qui se tient chaque année, généralement en octobre.
5. Le Dr Tedros, nouveau Directeur général de l'OMS, a assisté à l'ouverture et à la clôture de la réunion. Nous avons été heureux de l'entendre exprimer son ferme soutien au travail des Associations du Personnel de l'OMS et de constater son ouverture aux suggestions qui ont été faites, telles que la modernisation des politiques de congé parental dans le but de refléter la diversité des contextes familiaux.
6. Nous avons récemment appris avec plaisir que, suite à l'approbation du Directeur général, les politiques relatives à l'adoption et à la maternité de substitution ont été révisées conformément à nos recommandations et que le congé de paternité a été porté de quatre à huit semaines pour les naissances multiples. Ce sera très utile pour les nouveaux parents qui sont souvent loin de leur pays d'origine et ne peuvent donc pas compter sur l'aide et le soutien de leur famille.

7. La réunion annuelle du GSMC d'octobre dernier s'est également tenue à Genève. Parmi les sujets discutés, c'est la révision de la politique de prévention du harcèlement qui concerne le plus directement le personnel du CIRC. Bien que le nombre de cas de harcèlement signalés au CIRC soit généralement faible, nous aimerions qu'il se réduise à zéro et nous suivons avec intérêt les discussions concernant la révision de cette politique.

8. Deux des membres de notre Comité ont assisté aux cours de formation offerts par la Fédération des associations des fonctionnaires internationaux (FICSA). L'un des cours portait sur les éléments essentiels de la représentation du personnel et l'autre sur l'intimidation et le harcèlement au travail. Nous avons également eu la chance de pouvoir envoyer un représentant à la réunion annuelle du Conseil de la FICSA en février, profitant ainsi de cette excellente occasion de rencontrer les représentants du personnel des organisations des Nations Unies du monde entier et d'identifier avec eux les problèmes communs à traiter en priorité au cours de l'année à venir.

9. Le 7 décembre de l'année dernière, l'OMS et le CIRC ont célébré la première « Journée du respect sur le lieu de travail » à l'occasion du premier anniversaire du lancement de la Campagne pour le respect sur le lieu de travail. Cette initiative fait partie du programme de réformes de l'OMS et découle d'une décision prise par le Directeur général sur la base d'une recommandation de la réunion du GSMC de 2012. La « Journée du respect sur le lieu de travail » a été l'occasion pour tous les membres du CIRC de se recentrer sur les valeurs fondamentales qui sont à la base du travail que nous accomplissons ici. Le respect est profondément enraciné dans les valeurs de l'OMS et du CIRC à travers le Code d'éthique et de comportement professionnel de l'OMS. Cela signifie qu'il convient d'établir et de maintenir le respect sur le lieu de travail, ce qui favorise la confiance, la responsabilité, la courtoisie, l'honnêteté et la générosité et permet de communiquer ouvertement, dans le respect de la dignité et de la diversité des individus.

10. Tous les membres du personnel ont été invités à se réunir à l'Auditorium pour regarder le lancement de la Journée du respect sur le lieu de travail diffusé en direct de Genève, puis à écouter un exposé du Dr Wild. La participation a été excellente. Pendant le reste de la matinée, le personnel a été invité à s'exprimer, par petits groupes, sur la notion de « respect au travail » ; les idées émises par ces groupes de discussion vont servir à élaborer les règles de courtoisie du CIRC à respecter lors des échanges par courrier électronique, pour l'occupation partagée des bureaux et les réunions. Ces règles de courtoisie seront diffusées dans l'ensemble du Centre dans les mois à venir.

11. Il y a un peu plus d'un an, le SAC commandait le premier lot de produits à l'effigie du CIRC destiné à la vente auprès du personnel et des visiteurs. Suite au succès exceptionnel rencontré par ces produits, nous avons maintenant élargi notre gamme d'articles. Les bénéfices générés par les ventes servent à parrainer la participation des membres du personnel à des manifestations sportives locales et aussi, éventuellement, à acheter ou renouveler l'équipement nécessaire pour les activités sportives qui ont lieu régulièrement à l'heure du déjeuner.

12. Cette année, les cours hebdomadaires de gymnastique, Pilates, Zumba et yoga ont continué à être très prisés. Malheureusement, nous avons été récemment informés qu'en raison du manque de place, la salle du personnel qui servait jusqu'ici à la détente, au tennis de table et à certaines activités pratiquées à l'heure du déjeuner devait être transformée en salle de cours pour

les activités de formation. Le personnel attend avec impatience le déménagement dans le « Nouveau Centre » qui devrait permettre de mettre fin au manque de place.

13. Le SAC est heureux d'avoir été consulté pour les projets du « Nouveau Centre », en particulier pour la nouvelle cafétéria, espace commun très apprécié de l'ensemble du personnel du CIRC. Nous avons réalisé un rapide sondage pour recueillir leur opinion à ce sujet et nous espérons que les résultats de cette enquête seront pris en compte lors de l'élaboration des plans détaillés de la cafétéria.

14. Le SAC souhaite continuer à rencontrer le Directeur de l'Administration et des Finances (DAF) et le Responsable des Ressources humaines (HRO) au moins deux fois par an et le Directeur une fois par an, afin de maintenir et renforcer les relations positives et très constructives qui ont été établies ces dernières années.

15. En tant que Présidente de l'Association du Personnel, je voudrais saisir cette occasion pour remercier tous mes collègues pour leur engagement et leur dévouement et remercier encore une fois le Directeur et les membres du Conseil de Direction de nous avoir permis de nous exprimer aujourd'hui devant eux.